

Paris le 27 février 2023

Compte rendu du Comité social Territorial des administrations parisiennes du 15 février 2023

Deux points étaient prévus à l'ordre du jour de ce CST en présence du nouveau Préfet Secrétaire Général, M Philippe LEMOING SURZUR

- La validation du règlement intérieur
- La validation du PV du précédent CTAP

Les représentants du **SIPP UNSA** ont néanmoins profité de l'arrivée du nouveau Préfet SGA pour demander la **réouverture du dossier de la catégorie A** pour la filière administrative des agents « Ville »

Et l'application du protocole Beauvau, dont vont bénéficier nos collègues administratifs, techniques et spécialisés du MI, à savoir le bénéfice d'une d'indemnité de sujétion spécifique à compter du 1^{er} juillet 2023 de 120€ à cette date, de 160€ au 1^{er} juillet 2025 et de 200€ au 1^{er} juillet 2027. Prime intégrée dans le décompte du droit à retraite.

Bien entendu nous vous tiendrons informé de l'évolution de ces dossiers